

CNSA : NON À DE NOUVEAUX DÉTOURNEMENTS

Le conseil de la CNSA a adopté un vœu du GR31 (1) affirmant son opposition à de nouveaux prélèvements sur son budget.

L'attitude du directeur de la DGCS et de l'État doit être soulignée sur la forme car en ne prenant pas part au vote ils ont permis l'adoption du vœu ; c'est un signe de respect du dialogue et de l'expression de la société civile qui doit être réellement salué.

Pour autant, sur le fond, il demeure que la CNSA est largement utilisée par l'État pour soutenir des politiques qui n'ont rien à voir avec l'aide aux personnes âgées et handicapées. Depuis de nombreuses années l'AD-PA déplore les détournements au détriment de la CNSA qui perdurent alors qu'ils doivent prendre fin par souci de transparence et de sincérité des comptes.

Alors que les besoins des personnes âgées restent largement sous couverts, il est indispensable que l'État utilise tous les maigres crédits disponibles (et notamment ceux de la CASA) à l'aide aux personnes à domicile ou en établissement.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

- (1) Le GR31 regroupe les organisations de retraités, personnes âgées, personnes handicapées, familles et professionnels

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA et du TOUR DE FRANCE, sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées